

COMMUNE DE SAINT-NAUPHARY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nauphary se réunira,

le **LUNDI 27 JANVIER 2025 , à 20H30**

dans la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 20 ~~23~~ du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary
- 2- Groupement de commandes pour la fourniture de combustibles granules bois : convention de répartition des frais
- 3- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne
- 4- Délibération autorisant Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025
- 5- Remplacement des portes à l'école élémentaire et à la cantine scolaire : choix du fournisseur et demande de subvention au Conseil Départemental de Tarn et Garonne
- 6- Départ à la retraite d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe : attribution d'une carte cadeau
- 7- GMCA : modification des statuts suite à l'intégration de la commune de Léojac-Bellegarde
- 8- GMCA : fixation du nombre et de la répartition des sièges au conseil communautaire suite à l'intégration de la commune de Léojac-Bellegarde – accord local
- 9- Questions diverses

Le Maire

Bernard PAILLARES.

